

Référence :

Vecho, O. & Schneider, B. (2015). Homoparentalité et développement de l'enfant : réponse à Maurice Berger. *Le Débat*, 183(1), 150-156. [doi:10.3917/deba.183.0150](https://doi.org/10.3917/deba.183.0150)

Homoparentalité et développement de l'enfant : réponse à Maurice Berger. Une contribution au débat.

Olivier VECHO

CLIPSYD (EA 4430), Université Paris Ouest – Nanterre la Défense

Benoît SCHNEIDER

InterPsy-EFG (EA 4432), Université de Lorraine, Nancy

Dans son n°180 de mai-août 2014, la revue « Le Débat » publiait un dossier consacré à l'homoparentalité intitulé « Les enfants du mariage homosexuel ». Parmi les contributions à ce dossier, le professeur Maurice Berger, psychiatre et psychanalyste, proposait un article intitulé « Homoparentalité et développement affectif de l'enfant »¹ dont l'argumentaire vise à démontrer l'invalidité des études conduites en sciences humaines et sociales sur la question ainsi que les risques encourus par les enfants des couples de même sexe. L'auteur conclut ainsi sa démonstration : « nous devons nous demander pourquoi le principe de précaution si souvent mis en avant et dans tous les domaines, y compris à propos du maïs transgénique, ne devrait pas s'appliquer au projet de loi actuel » (p.145). M. Berger a défendu sa position dans plusieurs textes sous une forme quasiment identique². Les positions de l'auteur appellent à amener le débat vers le champ scientifique en laissant de côté les fantasmes que le sujet suscite. C'est ce à quoi nous souhaitons contribuer ici, en nous appuyant de façon critique sur les thèses défendues par M. Berger qui revendique une posture scientifique. Pour cela, nous nous appuyerons sur ce en quoi M. Berger fait dire aux auteurs, aux faits et aux praticiens, ce qu'ils ne disent pas.

Faire dire aux auteurs ce qu'ils ne disent pas

Commençons par nos propres travaux. Dans sa critique des travaux scientifiques sur le développement des enfants élevés en familles homoparentales, l'auteur s'appuie en grande partie sur la revue de question que nous avons publiée en 2005³. Si nous commençons par commenter les commentaires, c'est non seulement parce que la lecture qu'en a fait M. Berger nous a directement concernés, mais aussi parce que ses commentaires ont été repris par d'autres qui n'ont pas eu la vigilance de retourner aux sources⁴.

Cette revue de question proposait une analyse méthodique des études empiriques quantitatives internationales consacrées à cette question. Bien évidemment nous y développons un argumentaire critique sur la qualité de ces travaux : faut-il pour autant balayer les modestes

¹ Berger, M. (2014). Homoparentalité et développement affectif de l'enfant, *Le Débat*, 3(180), 139-146.

² Nous faisons l'hypothèse que le « projet de loi » auquel fait référence l'auteur dans son texte de 2014 est celui de l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe puisque les grandes lignes et conclusions de cet article avaient déjà donné lieu à publication au cours des débats qui ont conduit à l'adoption de la loi en mai 2013 (notamment dans le *Quotidien du Médecin* du 25 septembre 2012 et dans le *Figaro* du 3 octobre 2012) ou servi de support de conférence en janvier 2013 (<http://blogs.mediapart.fr/blog/jolemanique/060613/homoparentalite-et-developpement-affectif-de-lenfant-dr-maurice-berger-janvier-2013>).

³ Vecho, O. et Schneider, B. (2005). Homoparentalité et développement parental de l'enfant: bilan de trente ans de publications. *Psychiatrie de l'enfant*, XLVII(1), 271-328.

⁴ Dans les champs politique (par exemple, le sénateur Jean-Pierre Leleux dans son « petit manifeste contre le mariage et l'adoption par les couples de même sexe » d'octobre 2012 - www.jpleleux.fr/sites/default/files/manifeste_jp_leleux_oct_2012.pdf) et scientifique (voir le livre de N. Hamad et C. Melman, « J'ai même rencontré des adoptions heureuses », Odile Jacob, 2014, p.148).

et prudentes conclusions que l'on pouvait en tirer à la date de sa publication ? M. Berger, de façon directe ou indirecte, par des formulations impropres ou imprécises, nous fait dire ce que nous ne disons pas.

Selon l'auteur notre revue de question « montre que sur 311 publications, très peu sont sérieuses » (p.140). Rappelons la méthodologie qui fondait notre analyse : nous avons à l'époque recensé 330 publications et nous en étions procurés 311 (dans leur forme intégrale ou résumée). De ce corpus, nous avons retenu pour notre analyse 38 publications *rendant compte de recherches empiriques sur le développement des enfants, reposant sur une méthodologie d'évaluation explicite et présentant des résultats quantitatifs traités statistiquement*. N'ayant pas conduit d'analyse sur les 273 autres publications, nous n'avons naturellement rien écrit concernant leur qualité scientifique. Notre choix méthodologique consistant à nous centrer sur les études dites « quantitatives » ne remet donc aucunement en question la validité des études « qualitatives » concernant le développement des enfants, ni des autres publications ciblant par exemple plus spécifiquement les parents homosexuels. Il s'agit d'un jugement de l'auteur qui ne doit pas nous être attribué (« sur les 35 restantes *considérées comme les plus valables* [...] » ou « Les auteurs soulignent que *les quelques études valables* [...] », p.140).

L'auteur écrit aussi que « 25 % [des études] ne précisent pas la discipline dans laquelle elles s'inscrivent (psychiatrie, philosophie...) » (p.140) : nous n'avons à aucun moment indiqué que des études avaient été conduites en philosophie pour la raison qu'il n'y en avait pas dans notre corpus. L'auteur fait d'ailleurs ici du manque d'information concernant la discipline d'origine de certaines études un élément mettant en doute leur validité, sans toutefois argumenter ce point de vue. M. Berger affirme aussi que « certaines [des études citées] ont un aspect clairement militant avec un recrutement biaisé » (p.140). La lecture de notre article permet de constater que nous n'avons à aucun moment émis cette thèse, et il est regrettable que l'auteur ne s'explique pas sur les éléments qui l'amènent à repérer cet aspect militant avec tant de clarté.

Enfin, concernant les méthodologies mises en place pour mener les études sur l'homoparentalité, l'auteur se fonde sur notre analyse pour affirmer que « on a peu accès au point de vue de l'enfant dans ces travaux, l'enfant n'ayant pas été acteur de la recherche » (p.140). Plus précisément, nous écrivions : « Dans la moitié des études pour lesquelles ce type d'information est disponible, la méthodologie mise en place comporte un entretien avec les enfants » (p.289). D'abord, cela n'empêche pas que dans les études pour lesquelles l'information n'est pas disponible, les chercheurs aient quand même eu recours à un entretien avec les enfants. Ensuite, nous indiquions que dans certaines études des échelles d'évaluation, et dans une moindre mesure des tests, avaient été administrés directement aux enfants. Le point de vue des enfants n'a donc pas été négligé.

En conclusion, en référence aux travaux que nous avons retenus sur la base des critères explicitement formulés, rappelons (1) qu'il existe des études sérieuses et que nous n'avons pas soumis à analyse une part importante de la production scientifique, (2) que nous ne suspectons pas ces études de biais militant, (3) qu'il existe des études prenant en compte le point de vue des enfants. Nous invitons par ailleurs le lecteur à consulter notre texte pour y trouver un ensemble de données qui ne vont pas dans le sens de la thèse de M. Berger. Ajoutons que si M. Berger propose une lecture orientée de nos analyses, cette « orientation » est d'autant plus patente qu'il ne peut ignorer nos positions, divergentes des siennes : nous avons partagé une même page du Monde du 8 février 2013 (p.23 : M. Berger – « *L'homoparentalité est-elle porteuse d'un risque affectif ? Une asymétrie nécessaire* » ; B. Schneider et O. Vecho – « *Non l'adoption par les couples gays n'est pas contraire à l'intérêt de l'enfant* »).

Mais les interprétations impropres et les erreurs qui jalonnent l'article de M. Berger ne se limitent pas à nos propres travaux.

Mentionnons d'abord la citation de la thèse du pédopsychiatre Stéphane Nadaud⁵. M. Berger indique qu'elle « a consisté à demander à des couples homosexuels si les enfants qu'ils élevaient allaient bien. La réponse fut évidemment positive » (p.140). Ces propos apparaissent caricaturaux à qui a lu l'étude en détail. En effet, le recueil des données n'a pas simplement consisté à demander aux parents si leurs enfants allaient bien, mais il a été réalisé à l'aide d'échelles de mesure validées scientifiquement tels que le *Child Behavior CheckList* ou le questionnaire *Emotionality/Activity/Sociability*, qui permettent une exploration plus complexe du développement de l'enfant. Elles permettent notamment d'évaluer des problèmes émotionnels et comportementaux ainsi que des aspects de la personnalité. Ces outils ont été développés et utilisés dans d'autres contextes de recherche que celui de l'homoparentalité, sans que leur usage ait appelé à une condamnation sans retenue des nombreuses études auxquelles ils ont servi d'appui. Le compte-rendu expéditif qui est fait des résultats de l'étude (« la réponse fut bien évidemment positive », p.140) est quant à lui erroné puisque la thèse de S. Nadaud figure précisément parmi les quelques études qui mettent en avant des interactions sociales un peu plus difficiles pour les enfants de familles homoparentales, au regard des étalonnages de ces outils. Il n'est donc pas possible d'affirmer que les parents ont orienté leurs réponses de façon à donner une image socialement désirable de leurs enfants. Les enfants peuvent rencontrer des difficultés et les parents homosexuels peuvent en témoigner.

M. Berger cite ensuite en note de bas de page n°5 « (...) l'étude très intéressante d'A. Orgibet et al. (...), qui souligne avec précision les défauts méthodologiques importants de la quasi-totalité des études dont nous disposons »⁶. Il cite les auteurs : « Cette constatation nécessitera d'autres travaux pour démontrer scientifiquement l'absence définitive de conséquences de l'homoparentalité sur l'enfant ». Mais hélas pour le lecteur, M. Berger omet la phrase suivante... : « Pour l'instant, le clinicien devra faire preuve de prudence lorsqu'il sera confronté à cette situation en gardant à l'esprit qu'aucune étude n'a jamais démontré un quelconque impact négatif sur l'enfant de ce type de milieu éducatif, ce qui lui permettra, entre autres, de ne pas céder aux fantasmes et aux questions passionnelles que ne manque pas de soulever ce sujet » (p.210). A. Orgibet et ses collègues ont donc une position bien plus nuancée que M. Berger le laisse croire.

Dans notre revue de question, nous avons mis en évidence, avec prudence, que les études empiriques disponibles en 2003 montraient peu de différences entre le développement des enfants de familles homoparentales et celui des autres enfants. M. Berger s'attache depuis quelques années à leur retirer tout crédit scientifique sur la base d'éléments de critique non maîtrisés (il formule pourtant lui-même en annexe de son article des « règles de méthode » qui permettraient de conduire des études valables ou sérieuses). S'il est évidemment fondé de s'interroger sur les démarches scientifiques dont ces études sont le produit (nous l'avons fait nous-mêmes), il convient à tout le moins de garder la même exigence face aux études qui montreraient que pour les enfants de couples homosexuels, tout va mal. Nous faisons référence ici à l'étude du sociologue Mark Regnerus publiée aux États-Unis en 2012⁷ dont M. Berger reprend sans réserve ni critique les conclusions. D'après cette étude, comparativement

⁵ Nadaud, S. (2000). *Approche psychologique et comportementale des enfants vivant en milieu homoparental*. Thèse de médecine, Université Bordeaux 2.

⁶ Orgibet, A., Le Heuzey, M.-F. & Mouren, M.-C. (2008). Psychopathologie des enfants élevés en milieu homoparental lesbien : revue de la littérature. *Archives de pédiatrie*, 15, 202-210.

⁷ Regnerus, M. (2012). How different are the adult children of parents who have same-sex relationships? Findings from the New Family Structures Study. *Social Science Research*, 41(4), 752-770.

aux enfants élevés par leurs parents biologiques mariés (familles qualifiées d'« intactes »), ceux qui ont été élevés par des parents homosexuels seraient plus nombreux à bénéficier d'aides publiques et moins nombreux à bénéficier d'un emploi à temps plein. Plus grave, environ un tiers des enfants seraient abusés sexuellement dans les familles homoparentales ! Et M. Berger de conclure « Il ne s'agit pas là d'un jugement de valeur moral concernant une supposée supériorité du mariage traditionnel, ni d'un déni de la forte nocivité éducative et affective que peuvent présenter certaines familles hétérosexuelles «unies», mais d'une constatation » (p.141). L'analyse de l'étude de M. Regnerus fait pourtant apparaître un certain nombre de biais sans commune mesure avec ceux que l'on peut repérer dans les études qui montrent l'innocuité de l'homoparentalité. Là encore, cette étude mérite d'être lue avec un regard critique de chercheur. Nous nous limiterons à présenter 3 critiques majeures qui peuvent lui être adressées :

- la plus fondamentale des critiques est qu'il ne s'agit pas d'une étude sur l'homoparentalité. M. Regnerus et son équipe ont fait appel à une société de recherche privée pour contacter des adultes représentatifs de la population américaine et les questionner sur leur enfance, leur structure familiale et différents aspects de leur vie quotidienne. Sur la base d'informations délivrées par les quelques 3000 participants, le chercheur a construit 8 catégories d'individus qu'il a ensuite comparées (par exemple, ceux qui ont été élevés par leurs parents biologiques mariés, ceux élevés par leurs parents biologiques non mariés, ceux ayant vécu en famille recomposée, etc.). Il apparaît pourtant, à la lecture de l'article, que les participants désignés dans cette étude comme des enfants de familles homoparentales sont en réalité des individus qui déclarent qu'entre leur naissance et leurs 18 ans, au moins l'un de leurs parents a eu une relation amoureuse d'au moins 4 mois avec une personne du même sexe. Cela serait suffisant pour qualifier ces participants d'enfants de pères gays et enfants de mères lesbiennes. Or, on est pourtant ici loin des familles homoparentales identifiées dans la majorité des autres études, d'autant que le chercheur et son équipe n'ont à aucun moment rencontré les participants (en règle générale, les équipes de recherche rencontrent les familles en vue du recueil des données, ce qui leur permet de s'assurer que la configuration des familles participantes est conforme à la définition de leur population) ;

- la catégorisation des familles pose également problème et rend caduque les conclusions tirées des comparaisons entre les 8 groupes de participants de cette étude. En effet, la constitution des groupes abusivement qualifiés d'« enfants de mères lesbiennes » et « enfants de pères gays » tombe dans les mêmes travers qui sont reprochés à certaines études sur l'homoparentalité : ces groupes sont hétérogènes dans la façon dont se sont constituées ces familles puisqu'ils amalgament les individus issus d'une union hétérosexuelle antérieure, d'une procréation médicalement assistée, d'une coparentalité, etc. Dans notre revue de question de 2005, sur 35 recherches internationales, nous avons souligné qu'un tiers des études ne donnaient pas d'informations à ce sujet. L'étude de M. Regnerus n'échappe pas à cette critique puisqu'il indique ne pas être en mesure de dire précisément de quelle façon sont nés les participants des deux prétendus groupes homoparentaux ;

- notre dernier point concerne la taille des groupes comparés : M. Regnerus prétend répondre à la faiblesse de certaines études sur l'homoparentalité du fait de la petite taille de leurs échantillons, en affichant lui-même 236 participants (prétendument) issus de familles homoparentales. D'abord, notons qu'au motif d'augmenter la taille du groupe « enfants de pères gays » (qui compte 73 individus au total), le chercheur a décidé d'y ajouter 12 participants ayant déclaré avoir eu à la fois une « mère lesbienne » et un « père gay ». Ce choix est problématique car il induit un problème d'hétérogénéité du groupe, et il est d'autant plus discutable que dans une publication ultérieure sur les mêmes données, le chercheur prend la décision de faire basculer ces mêmes 12 individus vers le groupe « enfants de mère

lesbienne »⁸. Le groupe « enfants de mères lesbiennes » compte quant à lui 163 individus, ce qui est loin d'être négligeable, mais le chercheur indique que seuls 23% des individus de ce groupe (une quarantaine de participants) ont vécu au moins 3 ans dans cette situation (ce qui pourrait davantage s'apparenter à une situation d'homoparentalité qu'une relation amoureuse de quelques semaines entre un parent et une personne du même sexe). Cette proportion est de 2% dans le groupe des « enfants de pères gays », ce qui représente... 1 individu ! On est au final bien loin des ambitions affichées par le chercheur, d'autant qu'il existe plusieurs études comptant au moins 100 personnes élevées en familles homoparentales.

En conclusion, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans de complexes considérations théoriques, la première de nos critiques de l'étude de M. Regnerus suffit à proscrire l'exploitation scientifique de ses données concernant de prétendues situations d'homoparentalité.

Enfin, M. Berger convoque des travaux qui ne sont pas directement liés à la question de l'homoparentalité pour envisager les risques affectifs liés au contexte créé par cette nouvelle configuration familiale : « Je vais parler de ce qui manque, de ce qu'un enfant ne trouve pas dans un couple d'adultes de même sexe et dont il a besoin pour se développer. Un enfant a besoin de pouvoir s'identifier à toutes les dimensions, masculines et féminines de l'humanité, et cela lors de contacts fréquents, sans que cela signifie forcément un temps équivalent entre père et mère. De très nombreux travaux montrent que le père et la mère proposent au bébé un style d'échanges différents et complémentaires (...) » (p. 143-144). À la suite de l'évocation du dialogue phasique et tonique (expression initiée par Wallon et reprise par Jean Le Camus), M. Berger fait allusion aux travaux de l'école de Toulouse⁹ qui a largement contribué à faire connaître et enrichir les travaux sur les interactions mère-enfant et père-enfant et à souligner la spécificité différenciée des partenaires du bébé. Toutefois, si ces travaux ont été conçus et développés dans un contexte qui a redonné une place aux pères, les observations sur lesquelles s'appuie M. Berger n'autorisent pas aussi aisément à faire un saut vers le caractère indispensable de la coprésence d'un père et d'une mère en tant qu'individus sexués. Ils montrent l'apport de la coprésence d'individus différenciés : deux parents, ayant chacun leur style interactionnel propre et qui, de ce fait, favorisent le déplacement du focus de la dyade à la triade (voir de ce point de vue les apports de l'équipe de Lausanne¹⁰).

De quelques travaux plus actuels sur l'homoparentalité

Nous n'avons pas l'ambition de faire ici une analyse critique de l'ensemble de la littérature sur le thème, mais il s'agit à nouveau de croiser des données « scientifiques » avec les positions affichées de M. Berger.

Notre revue de question – que M. Berger cite fréquemment – a été publiée en 2005. Les délais de rédaction, d'expertise et de mise sous presse font que les derniers travaux mentionnés datent environ de 2003. Nous ne pouvons faire grief à M. Berger de ne pas avoir conduit lui-même une telle revue de question. Mais notre article mettait en exergue d'abord, et dès cette date, une évolution des travaux aux plans théorique et méthodologique durant 30 ans dans un contexte en évolution rapide, et il s'agissait d'une perspective essentielle de notre

⁸ Regnerus, M. (2012). Parental same-sex relationships, family instability, and subsequent life outcomes for adult children: Answering critics of the New Family Structures Study with additional analyses. *Social Science Research*, 41(6), 1367-1377.

⁹ Zaouche-Gaudron, C. (dir.) (2005). *La problématique paternelle*. Toulouse : Eres.

¹⁰ Favez, N., Frascarolo-Moutinot, F. & Tissot, H. (dir.) (2013). *Naître et grandir au sein de la triade. Le développement de l'alliance familiale*. Bruxelles : De Boeck.

analyse. L'histoire ne s'est donc pas arrêtée en 2003. De très nombreux travaux ont été publiés depuis cette date (plus de 10 ans) et ont pris en compte nombre des préconisations de M. Berger. A minima, on attendrait de l'auteur un peu de prudence dès lors qu'il ne s'est pas donné les moyens d'une actualisation de ces données. Nous n'avons eu l'occasion de réaliser qu'un bilan partiel de l'actualisation des travaux¹¹ et un article concernant spécifiquement les enfants adoptés est en cours de soumission à une revue scientifique¹².

Reprenons simplement ici quelques constats essentiels issus de notre analyse. Au-delà à nouveau des précautions méthodologiques à prendre en compte, pointons d'abord le caractère récent des travaux qui nous permettent de repérer de façon précise la situation d'enfants adoptés par des « homoparents » (et qui attestent d'un progrès indéniable dans la rigueur méthodologique pour les conduire) : nous n'avons comptabilisé que 12 recherches, la plupart conduites aux États-Unis, ayant donné lieu à publication entre 2003 et 2014. Ces recherches confirment d'abord ce que nous observions en 2005 : de façon générale, les enfants élevés dans ce contexte familial se développent de façon ajustée, et lorsque quelques différences se font jour, elles sont tout autant « en faveur » des enfants élevés en contexte homoparental qu'en leur « défaveur », confortant en cela l'évolution générale de la littérature relative aux autres contextes de vie. Ils confirment ensuite une évolution des paradigmes de recherche telle que nous le pressentions : l'accent n'est plus seulement mis sur la structure familiale (homoparentalité vs autres configurations), mais sur les processus d'adaptation, sur les relations entre partenaires en termes de co-parentalité, sur le contexte élargi du mode de vie des familles ou encore sur les étapes et les cycles de vie familiaux. C'est donc, de ce fait, la définition même des groupes de comparaison qui est interrogée. La prise en compte de l'actualité de la recherche est donc fondamentale.

Enfin, le point de vue de professionnels et de praticiens pour mieux saisir la réalité du développement des enfants élevés en contexte homoparental est sans doute important. Mais dès lors que l'on pose comme exigence un certain nombre de critères scientifiques reposant en particulier sur le nombre de personnes incluses dans les analyses, que faire d'assertions telles que « Mais sait-on si les enfants adoptés et élevés dans ce contexte vont bien ? Les pédopsychiatres et psychologues ont de nombreux exemples qui montrent que beaucoup d'entre eux présentent des difficultés affectives... » (p.141) ou encore « (...) - les fausses affirmations : les pédopsychiatres seraient majoritairement pour l'homoparentalité ou au minimum partagés à part égales (...). Je constate que la plupart des collègues avec qui j'évoque cette question sont réticents (...) » (p. 142) ? Peut-on se contenter d'affirmations impressionnistes ? Et quel sens clinique a d'ailleurs l'expression être « pour » (ou « contre ») l'homoparentalité... ? Nous invitons le lecteur à une vue bien plus nuancée concernant le point de vue de psychologues français et canadiens dans deux de nos récentes publications¹³⁻¹⁴. Comme développé ailleurs, ces observations invitent à rester très prudents quant au fait de considérer les familles homoparentales comme une entité simple.

En conclusion

¹¹ Schneider, B. & Vecho, O. (2012). Homoparentalité et développement de l'enfant : bilan de 40 ans de publication. *Rencontres nationales « Adoption et homoparentalité »*, 6 avril 2012, Evry, Actes, pp. 6-9.

¹² Schneider, B. & Vecho, O. (soumis en 2014). Homoparentalité et adoption, un bilan des recherches.

¹³ Vecho, O., & Schneider, B. (2012). L'attitude des psychologues français à l'égard de l'homoparentalité. *Psychiatrie de l'Enfant*, 55, 269-292.

¹⁴ Vecho, O., & Schneider, B. (2014). Attitudes envers l'homoparentalité : Une comparaison entre psychologues français et québécois. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*. Advance online publication. <http://dx.doi.org/10.1037/a0037607>.

M. Berger invite à une mise en garde : « Le bluff [...] consiste à assener que beaucoup d'études sont favorables en sachant qu'aucun homme politique et qu'aucun journaliste ne prendra le temps de les lire » (p.142). Nous avons donc saisi l'occasion de la publication du *Débat* pour donner une audience, nous l'espérons un peu élargie, à quelques réflexions et travaux diffusés dans des cercles au final circonscrits, auprès de lecteurs qui n'auraient l'occasion que de lire... M. Berger.